

Annexe

Le revenu de solidarité active

fin juin 2020

Octobre
2020

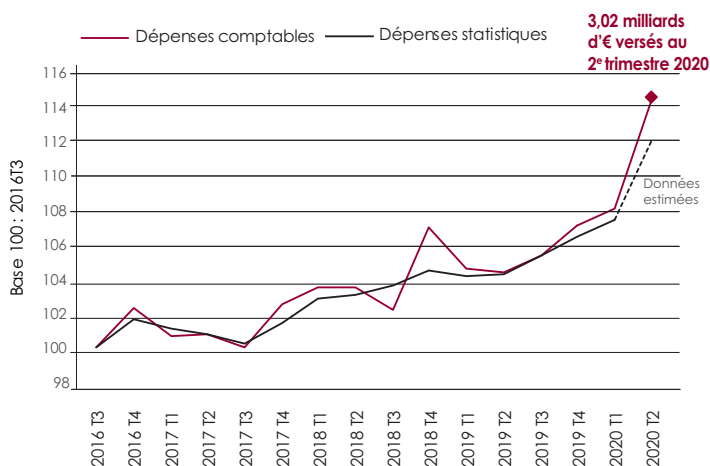
ZOOM SUR LES DÉPENSES DU RSA

Les masses financières du Rsa progressent de 9,7 % entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020 selon les données comptables et de 7,5 % selon les données en « mois de droit » (dernier trimestre estimé). Ces évolutions annuelles recouvrent des fluctuations infra-annuelles différentes (définitions dans [Lisez-moi](#)). Au cours du deuxième trimestre 2020, les dépenses comptables connaissent une croissance de 6,0 %, qui s'explique notamment par les mesures de maintien de droits qui ont conduit à verser des droits aux allocataires plus tôt qu'à l'accoutumée. Parallèlement, les dépenses en mois de droit augmenteraient de 4,3 % ce trimestre, une partie des mesures d'anticipation prises en faveur des bénéficiaires les plus vulnérables étant neutralisée dans les fichiers statistiques observés avec six mois de recul, suite à la production par les allocataires d'éléments attestant de leurs droits.

Pour l'analyse conjoncturelle, il est préférable d'utiliser les dépenses « en mois de droit » et donc de neutraliser les effets de gestion (en repositionnant convenablement les ajustements tardifs de situation), afin de les comparer au nombre de bénéficiaires (qui est toujours affiché au titre d'un mois donné).

Le graphique montre que sur une période de plusieurs trimestres les dépenses comptables et celles « en mois de droit » ont des évolutions relativement proches.

Graphique - Évolution des dépenses comptables et des dépenses en mois de droit versées au titre du Rsa chaque trimestre
(données brutes - base 100)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser) et Agence comptable.
Champ : Caf - France entière.